

Nombre de membres	16
Membres présents	12
Votants	12
Exprimés	12
Oui	12
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20230412-DEL-2023-26-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 5 avril 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Estelle DELMOND - Franck FOUR - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2023-26

OBJET : MARCHÉ DE PRESTATION « SPORTS NATURE À L'ÉCOLE » ACTIVATION DE LA TRANCHE OPTIONNELLE N° 2

Monsieur le Vice-Président rappelle que l'animation du dispositif « Classes Sports nature » est assurée par le Club Canoë Kayak d'Eymoutiers dans le cadre d'un marché de prestation « Sports nature à l'école » d'une durée de 3 ans.

Ce marché à bons de commande (1 bon de commande par classe) est fractionné en 3 tranches :

- une tranche ferme pour l'année scolaire 2021-2022
- une tranche optionnelle pour l'année scolaire 2022-2023
- une tranche optionnelle pour l'année scolaire 2023-2024

La tranche optionnelle n° 1, relative à l'année scolaire 2022-2023 prendra fin en juin prochain.
Il est proposé d'activer la tranche optionnelle n° 2, relative à l'année scolaire 2023-2024.

Pour rappel les tarifs des séances sont fixés comme suit :

- prix d'une séance avec 1 intervenant : 150 €
- prix d'une séance avec 2 intervenants : 280 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, valident l'activation de la tranche optionnelle n° 2 et autorisent le Président à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution du marché et au bon déroulement du dispositif.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**